
EXCEL - Basique (Niveau 1)

Objectifs :

Assimiler les fonctions de base du logiciel Excel afin d'être autonome et d'acquérir les bonnes pratiques.

Public concerné et prérequis :

Tout public

Utiliser régulièrement un ordinateur et connaître son environnement de travail Windows

Intervenant(s) : THOMINE Franck

MATTA Nicole

Qualification des intervenants :

Formateur expert en informatique

Moyens pédagogiques et techniques :

Salle informatique avec poste individuel

Démonstration sur grand écran

Remise de support de cours papier

Exercices sur ordinateur

Durée de la formation : 6 heures.

Nombre de participants maximum : 10 stagiaires.

Programme :

- Présentation des fonctionnalités du tableur Excel
- Définition du vocabulaire lié à un tableur
- Saisie, modification, suppression des données
- Les formules de calcul : utilisation de la fonction Somme ; pose de formules de calcul simples ; les références relatives et absolues ; la recopie des formules
- Les fonctions de calcul : MOYENNE, NBVAL, MIN, MAX, NB...
- La mise en forme des cellules : les formats des nombres, les alignements ; les bordures, le remplissage des cellules
- La gestion des fichiers (enregistrer, enregistrer sous, ouvrir, fermer)
- Mise en page : centrer le tableau ; modifier les marges ; modifier l'orientation de la page ; ajuster la taille du tableau à l'impression ; créer un en-tête ou un pied de page
- Imprimer un tableau en totalité ou partiellement, modifier les options d'impression
- Créer des séries de nombre, de dates, mise en forme des dates
- Ajouter, supprimer des lignes ou des colonnes
- Copier, déplacer des plages de cellules
- Renommer un onglet de feuille

Modalités d'évaluation des acquis :

Bilan oral de la journée

Echanges sur les exercices réalisés et les difficultés rencontrées

Questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 97% des stagiaires satisfaits*

* Période de référence : Année 2023

Conditions tarifaires :

Adhérents ARAPL

Tarif HT : 50,00 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 60,00 €

Non-adhérents ARAPL

Tarif HT : 150 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 180 €